

Titre du rapport : Relevé de conclusions du 03 avril 2018

Rapporteur (s) : Président UBFC	Point N°2
Séance du Conseil des membres	2 mai 2018

Pour avis conforme	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour approbation	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Membres présents ou représentés :

Messieurs Alain BONNIN, Président de l'uB ; Jacques BAHY, Président de l'UFC ; Ghislain MONTAVON, Directeur de l'UTBM ; Bernard CRETIN, Directeur de l'ENSMM ; François ROCHE-BRUYN, Directeur général d'AgroSup Dijon ; Stéphane BOURCIEU, Directeur général de BSB.

COMUE :

Monsieur Nicolas CHAILLET, Président d'UBFC.

Excusé :

Monsieur Michel JAUZEIN, directeur du Campus de Cluny ENSAM, qui donne sa procuration à Monsieur François ROCHE-BRUYN.

Invités :

Monsieur Christophe CRUZ, vice-président chargé de la politique numérique et des systèmes d'informations.

Madame Khadija CHAHRAOUI, vice-présidente chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil des membres du 5 mars 2018
2. Point d'étape SDN, nouvelles fiches de mission
3. Projet de Datacenter régional
4. Renforcement de formations de licence
5. Informations
6. Questions diverses

Au début du Conseil des membres, O. Prévot est présent concernant le sujet du retrait de la délégation de VP UBFC à A. Dereux à titre conservatoire. F. Roche-Bruyn et A. Bonnin lui demande de se retirer.

La question de ce retrait est posée par O. Prévot à l'ensemble des membres présents. Trois membres le souhaitent, F. Roche-Bruyn, A. Bonnin et S. Bourcieu. O. Prévot se retire.

Suite à son départ, la discussion s'engage. N. Chaillet explique les raisons qui l'ont conduit à prendre cette décision conservatoire, pour protéger le personnel concerné. C'était à ses yeux sa responsabilité et son devoir.

F. Roche-Bruyn pense que l'information faite sur ce sujet par N. Chaillet au COPIL ISITE-BFC du 30 mars dernier et en présence de l'intéressé a été brutale et qu'il y a d'autres sujets RPS à la COMUE, qui viennent principalement de son 1^{er} vice-président. Ainsi, le traitement appliqué à A. Dereux devrait être appliqué à O. Prévot.

A. Bonnin pense qu'il y a des risques RPS à la COMUE, imputables au 1^{er} vice-président.

N. Chaillet indique que dans ses conditions, il va demander une mission d'enquête à l'IGAENR sous couvert du Recteur. F. Roche-Bruyn et A. Bonnin demandent que cette enquête soit élargie à l'ensemble des risques psycho-sociaux de la COMUE, avec l'accord des autres membres d'UBFC.

A. Bonnin demande à ce que les chefs d'établissements soient entendus à l'occasion de cette mission.

1. Approbation du compte-rendu du séminaire du 5 mars 2018

La validation de ce compte-rendu, transmis tardivement, est reportée au prochain Conseil des membres.

2. Point d'étape SDN, nouvelles fiches de mission

Concernant la carte Pass'UBFC, B. Cretin indique que cela ne fonctionne pas pour entrer à l'ENSMM. Ch. Cruz indique qu'il faut créer un référentiel. Chaque établissement doit ensuite gérer les accès.

Le Conseil des membres est d'accord pour cette procédure.

Concernant le groupe de travail RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), un courrier doit être envoyé à chaque personnel, ainsi qu'un document pédagogique pour accompagner le courrier. Le courrier et le support pédagogique vont être travaillé par le COPILNum. S. Bourcieu mentionne que cela touche également les associations étudiantes.

3. Projet de DataCenter régional

Une version a été déposée le 25 mars 2018. Une réunion du comité ministériel est prévue fin mai. Le MESRI nous accompagne sur ce dossier. Les points à renforcer sont relatifs au planning, qui doit être précisé, ainsi que la réduction des coûts liés à l'intégration des salles machines dans le datacenter.

En cas de succès, il s'agit de lancer une phase d'expérimentation en 2 ans avec un retour d'expérience. Une réunion de l'ensemble des personnels concernés s'avère utile rapidement, car, si nous sommes labellisés, il faudra démarrer rapidement. Proposition est faite au Conseil des membres de faire un séminaire avec l'ensemble des personnels concernés dans les établissements relativement à ce dossier, en particulier concernant les centres de compétence. Christophe Cruz organisera ce séminaire.

Le Conseil des membres approuve la tenue de ce séminaire.

Stephan Bourcieu indique que si le projet est labellisé, il faudra communiquer sur ce résultat positif.

4. Renforcement de formations de licences

L'ensemble des composantes a été contacté par les VP Formation des établissements correspondants et par K. Chahraoui pour faire remonter les projets. Trois possibilités ont été plus particulièrement évoquées : TD en anglais, mobilités internationales, acculturation à la recherche. A ce stade, très peu de retours ont été reçus. Si les établissements ne déterminent pas de formations renforcées très rapidement, il ne sera donc pas possible de lancer l'opération pour la rentrée 2018.

A. Bonnin indique que ces licences ne seront pas diplômantes UBFC.

B. Cretin et François Roche-Bruyn indiquent que ce renforcement peut également offrir des débouchés dans les écoles d'ingénieur, en renforçant des disciplines socles.

F. Roche-Bruyn indique également que des passerelles existent déjà avec l'uB pour l'entrée à AgroSup Dijon et souhaite que des passerelles soient réalisées avec l'UFC. Il indique également que ce type de renforcement est prévu également à distance dans le cadre du projet NCU déposé par Agreenium.

A Bonnin indique qu'une réunion des directeurs de composantes se tiendra demain à l'uB et qu'il en parlera.

5. Informations

Pas d'informations.

6. Questions diverses

G. Montavon évoque les trois points suivants :

- Elections usagers UBFC : l'UTBM souhaiterait synchroniser ses élections avec celles d'UBFC. Il faut avoir une confirmation très vite de la date des élections UBFC.
- Le CT UTBM est en renouvellement. Jusqu'à aujourd'hui, ce CT est commun avec celui d'UBFC. Dans le cadre des élections du CT UTBM, il apparaît difficile d'élargir le corps électoral aux

personnels d'UBFC. N. CHaillet approuve. Compte tenu du nombre d'employés, un CT UBFC est envisageable. UBFC va instruire ce point.

- Une coopération potentielle d'UBFC avec Xi'an Jiaotong University (Chine) a été instruite par le Polytechnicum. L'UTBM a déjà des coopérations avec cette université. Un séminaire aura lieu prochainement avec cette université en Chine. L'UTBM y sera présente au titre de ses relations propres et représentera l'ensemble d'UBFC concernant les échanges d'étudiants et non des plateformes, qui n'apparaissent pas pertinentes à ce stade.